

MOIS SEPPEMBRE ET D'OCTOBRE 2017



Info flash parents ... Info flash parents.

① Editorial:

Nous attirons l'attention des parents sur l'importance du <u>calendrier scolaire</u>. Tous les 2 mois, un rappel sera fait via l'info flash. Des choses évoluent, des dates peuvent être modifiées, n'hésitez pas à nous consulter et à visitez notre site ainsi que notre page Facebook.

[http://www.aro-lauzelle.be] [secretariat@aro-lauzelle.be]

Bonne année scolaire à tous.

L'équipe pédagogique.

① Sécurité de nos élèves :

Concerne : parking. Le parking de l'école est réservé aux professeurs. (Voir verso)

① Horaires Lauzelle:

Exceptionnellement, nous démarrons avec un horaire provisoire. Les nouvelles mesures concernant les cours de religion – morale – CPC nous imposent un délai jusqu'au 1^{er} octobre

Pour rappel le choix philosophique ne peut plus être changé. Il est évident que des changements d'option n'ont plus cours et qu'il y a risque dans des cas rares de devoir restructurer des groupes classes (principalement du 3° degré).

Merci pour votre compréhension.

① Ephémérides :

Septembre:

- Jeudi 21 septembre : photos individuelles
- Lundi 25 septembre 2017 :

17h30 – 19h30 : Rencontre « Parents – titulaires de classe de 1ères »

17h30 - 18h00:

Thèmes abordés : (grande salle)

- Système d'évaluations.
- Discipline Sens du projet (Responsabilités contrats).

18h00 - 19h30:

Objectifs communs: (locaux classes)

- o rencontrer le titulaire;
- o séjour pédagogique au 1er degré;
- faire connaissance avec les autres parents;

- Lundi 25 septembre : conseil de guidance 1ère et 2es élèves licenciés à 14h30
- Mercredi 27 septembre : congé Fête de la communauté française.
- Jeudi 28 septembre 2017 à 13h30 au théâtre Jean Vilar : *Gunfactory* de Jean-Michel d'Hoop → 5 et 6^{es}

Octobre:

- Jeudi 5 octobre 2017 à 13h30 au théâtre Jean Vilar : *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, adaptation Paul Emond → 3^{es}
- Du lundi 9 au vendredi 13 octobre : séjour pédagogique à Butgenbach pour le 1^{er} degré.
- Entre le 9 et le 13 octobre : 4e épreuves externes non certificatives en mathématique.
- Lundi 23 octobre 2017 à 13h30 au théâtre Jean Vilar : Le Misanthrope de Molière → ^{es}
- Lundi 23 octobre : réunion avec les parents de 3° et 4° années de 18h00 à 19h30.
- Du 30 octobre au 3 novembre : congés d'automne





retrouvez les épémérides et dernières infos sur: WWW.ARO-LAUZELLE.BE

Chers parents, chers collègues, chers élèves,

Afin de faciliter la circulation et le parking de tous, il nous semble important de rappeler ces quelques conseils :

- La <u>rue de Clairvaux</u> n'est pas un parking, vous devez laisser la circulation libre à toute heure et l'anneau terminant la rue est soumis à la même règle. <u>Aucun parking sauvage</u> entravant la circulation ne peut être toléré par le code de la route.
- Le parking professeurs est réservé aux professeurs. Bien que ce parking puisse sembler disposer de quelques places libres, sachez que différents professeurs arrivent tout au long de la journée. Nous vous prions de laisser le parking professeurs disponible pour les enseignants. <u>ZONE 3 sur le plan.</u> La sortie de ce parking ne peut être bloquée par des voitures
- La zone de **parking mixte**: **élèves, parents, professeurs** se situe derrière les pavillons des laboratoires. En adoptant un parking en « bon père de famille » de nombreuses voitures peuvent s'y rendre et laisser une circulation fluide permettant à tous d'entrer et sortir sans problème. Elle permet également aux élèves de se garer durant la journée tout en laissant leur voiture sur un parking soustrait aux règles du code de la route. **ZONE 2 sur le plan**
- La zone de parking mixte: parents, professeurs située à l'entrée de la rue de Clairvaux permet aux parents de pratiquer le « dépose-minute » sans encombrer la rue de Clairvaux le matin. En fin de journée, il est également possible de reprendre votre enfant sur cette zone. Durant cette journée il est possible que certains enseignants s'y garent s'ils ne trouvent pas de place dans le parking enseignant. ZONE 1 sur le plan
- Attention le parking situé au milieu du sens giratoire de la rue de Clairvaux n'appartient pas à l'école : il est donc soumis au code de la route (règle du disque bleu).



Vous pouvez retrouver ce plan en couleur sur l'avis « parking » de notre site internet : $\underline{www.aro-lauzelle.be}$

En cas de doute, n'hésitez pas à demander un renseignement à un enseignant afin d'éviter d'être sanctionné par un agent de quartier ou de devoir déplacer votre véhicule suite à une occupation du parking enseignants.

Merci

Marie-France Anten coordinatrice pédagogique